



Q-R # 1

Date: 21 Juin 2017

Projet: Réfection de l'abri du hangar à machinerie – PAI3

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

Questions # 1

Est-ce que la minuterie doit être de marque Paragon ou les équivalents sont acceptés ?

Question #2

Toujours à propos de la minuterie, combien d'évènement (ex : Lever et coucher de soleil).

Question #3

Est-ce que la minuterie est 24h 7j?

Réponses #1-2-3

Le contrôle spécifié est un contrôle astronomique (latitude/longitude) et non une minuterie. Il allume les lumières extérieures à la tombée du soleil et les éteint au lever du soleil le matin.

Ex : Paragon 365/DST2/120V

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.